

Formation « Les contraintes du parolier, source de blocage ou moteur de création ? »

CONTENU PEDAGOGIQUE (au 30.09.2021)

Objectif de la formation : Connaître et maîtriser les contraintes liées à l'écriture de textes de chansons, pour son propre répertoire ou pour un tiers.

Prérequis : Créateurs ayant une expérience professionnelle ou semi-professionnelle de l'écriture (qu'ils soient auteurs de la chanson, de l'écrit, de l'art dramatique ou de l'audiovisuel).

Objectifs Pédagogiques :

Connaître, apprendre à reconnaître les contraintes générales ou techniques liées au métier d'auteur de textes de chansons

- Comprendre que les contraintes professionnelles ne sont ni concessions, ni compromis, ni dévoiement
- Entendre que tout métier se pratique dans un univers de contraintes propres à l'activité pratiquée
- Apprivoiser et maîtriser ces contraintes, comme on fait d'une langue ou d'un langage, pour apprendre à développer et à personnaliser un savoir-faire.

L'objectif de la formation est d'identifier les outils nécessaires, de les utiliser dans le cadre d'exercices contraignants et de pouvoir les réutiliser à volonté dans le cadre de situations professionnelles auxquelles le stagiaire sera confronté et qui sont parmi les plus fréquentes pour un parolier de la chanson française (Commandes, co-écriture, adaptations de chansons étrangère, création en équipe, développement d'un projet personnel de scène ou d'enregistrement...)

Méthodologie :

Le programme de la formation est découpé en 10 modules correspondant à une demi-journée de 3h30 chacun. Les modules sont proposés sur une période de 5 jours.

Chaque module (Hors 01 et 10) se découpe de la façon suivante :

- 1) Introduction/Rappel des grandes lignes du module précédent (15mn)
- 2) Cours théorique (45mn) Ecoute et analyse des exemples du répertoire (45mn)
- 3) Pause (15mn)
- 4) Exercice pratique (45mn) + Lecture et Analyse de l'exercice.

Programme et contenu de la formation (au 30.09.2021) :

Jour 1 / Matinée / Module 01 :

Présentation du stage et de l'intervenant

Les contraintes sociales et culturelles de la chanson française :

Le métier d'auteur dans la filière musicale (statuts, droits, revenus ...)

L'histoire de la chanson en France (Points de repère de l'Antiquité à nos jours)

Jour 1 / Après-midi / Module 02 :

Les contraintes générales 01 :

Les sources d'inspiration, les techniques de prises de notes, les exercices de déblocage...

Le rapport auteur/interprète et Le binôme auteur/compositeur – Méthodes d'organisation

Le sujet et l'angle de traitement

Les différents procédés d'écriture dans la recherche d'angle.

Jour 2 / Matinée / Module 03 :

Les contraintes générales 02 :

Le refrain – Histoire et analyse de son rôle

Le couplet

La destination de l'œuvre (scène, enregistrement, générique...)

Jour 2 / Après-midi / Module 04 :

Les contraintes techniques 01 :

Le refrain détaché

Le refrain intégré

Qu'est-ce que la chanson sans refrain ?

Jour 3 / Matinée / Module 05 :

Les contraintes techniques 02 :

La structure (du texte et de la composition)

Le style (du texte et de la composition)

Jour 3 / Après-midi / Module 06 :

Les contraintes techniques 03 :

Le rythme et ses variations

La métrique et ses variations

Les rimes, les rimes internes

Les sonorités (l'accent de l'interprète, assonances et allitérations, jeu et recherche sonore)

Jour 4 / Matinée / Module 07 :

Les contraintes techniques 04 :

Le récit, la dramaturgie

Harmoniser un ensemble de titres, travailler leur enchaînement.

Construire le spectre de son récit pour l'EP, l'Album. le show-case, la 1^{ère} partie d'un autre artiste ou son propre concert.

Etude de cas : Album « En passant » de Jean-Jacques Goldman (1997)

Jour 4 / après-midi / Module 08 :

Les contraintes techniques 05 :

Ecrire un texte sur une structure musicale

Le matériel de base confié à l'auteur par le compositeur :

L'instrumental/le lavabo/le yaourt/la voix témoin

Jour 5 / matin / Module 09 :

Les contraintes matérielles et humaines :

L'établi et le carnet de commande

Relations de l'auteur avec les différents acteurs de la filière musicale

Quelques cas particuliers :

L'auteur et le spectacle vivant (théâtral, musical ou chorégraphique)

L'écriture interdisciplinaire

Jour 5 / après-midi / Module 10 :

Répertorier, classer et ranger les outils utilisés durant le stage

Constituer la boîte à outil de l'auteur

Analyse collective et clôture du stage

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation des acquis de la formation se déroule en trois étapes :

- 1) Un questionnaire d'entrée de stage permet au formateur de faire un premier diagnostic sur la réalité professionnelle du stagiaire, son expérience « métier » son statut social et sa pratique. Ce questionnaire est complété par un tour de table à l'ouverture du stage permettant de préciser le niveau d'acquisition des fondamentaux des métiers d'auteur et de compositeur.
- 2) Tout au long de la formation, les exercices pratiques et de mise en situation sont évalués. Ils sont complétés, à mi-parcours du stage, par un questionnaire de vérification de l'intégration des modules pédagogiques abordés.
- 3) Un questionnaire de fin de stage, l'après-midi du dernier jour de formation, permet au formateur de souligner les points acquis, non acquis ou en cours d'acquisition. L'ensemble de ces évaluations fait l'objet d'une synthèse qui est adressée à chaque stagiaire, avec son attestation de suivi de formation, dans les trois semaines qui suivent la fin du stage.

Ce stage ne donne pas lieu à une certification professionnelle.

Formation « Les contraintes du parolier, source de blocage ou moteur de création ? »

PARCOURS DU FORMATEUR (au 30.09.2021)

FREDERIC KOCOUREK

Ecrivain, Parolier, Scénariste et Auteur Dramatique.

Né en 1965 à Valence (26).

Il fonde en 1987 en Savoie le Black Block Ateliers Théâtre, il y signe quatre pièces : Les soirs d'inconnance (1988), La petite porte (1989), La lamproie (1990), Ce château périssable (1991).

Il dirige, en 1990 et 1991, l'Association Départementale pour le Développement du Théâtre en Savoie.

Il a écrit, de 1990 à 1995 des sketches pour la télévision (La classe – France 3) et des spectacles d'humour dont : Les tricoteuses de la République (*Brigitte Moati*), C'est bien la preuve que Dieu est un mec ! (*Falila*), Les absentes (*Groupe Fusion*), L'histoire vache de la France folle (*Cie Daniel Gros*)...

Collaborateur artistique depuis 1994 des Cies de danse hip hop Kafig, puis Alexandra N' Possee, il a écrit en 2012 un conte initiatique dansé intitulé «Anima», mêlant danse, théâtre, marionnette, animation, vidéo et nouvelles technologies. Il collabore, en 2017, à l'écriture du spectacle «Echo».

Parolier depuis 1997 pour une trentaine d'artistes de la chanson francophone (*Michael Jones, Natasha St Pier, Isabelle Boulay, Angélique Kidjo, Carole Fredericks, Rock Voisine, Corinne Hermes, Grégory Lemarchal, France D'Amour, Sofia Mestari, Sarah Brightman, Renaud Hantson, Daguerre, Myriam Abel, Laurent Reval, Anna He, Yannick Noah, Valérie Lahaie, Alice Animal, Samuelle...*).

Il anime en tant que formateur, de 2004 à 2010, les ateliers d'écriture des "Rencontres d'Astaffort" de Francis Cabrel, ainsi que «Les Rencontres Francophones de la Chansons» (*Suisse, Madagascar, Île de la Réunion...*) et l'Atelier "Ecriture et interprétation" du Festival Les Nuits de Champagne de Troyes. Depuis 2011, il est engagé dans la Formation Professionnel des Artistes-Auteurs auprès de 4A (*Régions AURA et PACA*), Le Studio des Variétés (*Paris*) et Jeudi Formation (*Ile de la Réunion*).

A suivi les formations suivantes :

2016, « Ecriture de scénario de série » à l'Ecole Nationale Supérieur Louis Lumière de Paris

2017, « Les ateliers Kabo Production » pour la série « Scènes de ménage »

2020, « La scène, un concentré de scénario » à Scénario au long court formation

Engagement pour le Droit d'Auteur et la Gestion Collective :

Membre de la SACD depuis 1988, de la SACEM depuis 1997, dont il est promu Sociétaire définitif en 2020, il fut Membre de la Commission des Variétés de la SACEM de 2007 à 2014 (il en fut le Président en 2011 et 2012), Administrateur du RACL (Régime de retraite des auteurs-compositeurs) depuis 2011, Vice-Président du Conseil de Gestion du Fonds des Artistes Auteurs de l'Afdas et Président de la Commission Musique et Chorégraphie du même fonds depuis 2013, Président de la Commission Technique pour la Formation Professionnelle des Sociétaires de la SACEM depuis 2014, Vice-Président de l'UNAC (Union Nationale des Auteurs et Compositeurs) depuis 2017.

